

**REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR ROMAIN SCHAER
DEPUTE (UDC), INTITULÉE " ANTICIPER LES DRAMES, UN SOUCI PARTAGE" (N° 2850)**

Comme toute autorité responsable, le Gouvernement jurassien est évidemment préoccupé par d'éventuels drames qui pourraient se produire et partage le souci de l'auteur de la question, de les anticiper et dans toute la mesure du possible, de les éviter.

Il existe diverses formes de drame et, quels que soient les moyens mis en œuvre, il est impossible d'exclure toute survenance d'un événement dramatique; le risque zéro est un objectif inatteignable.

En l'état actuel de la situation, aucune structure particulière n'a été mise en place, dans le milieu scolaire. Il s'agit toutefois de relever que le système dépistage des « cas à risques » fonctionne de manière très performante dans notre canton où "tout le monde se connaît".

Les statistiques de la COPMA en matière de mesures de protection de l'enfant et de l'adulte, qui font l'objet d'une autre question écrite (N° 2851), montrent que le canton du Jura figure en tête des mesures de protection pour mille habitants et constituent un bon indicateur dans ce sens.

Dans le domaine de la protection de l'enfant, et lorsqu'elle est confrontée à une situation dangereuse pour un mineur, l'APEA est en mesure de réagir très rapidement en adoptant des mesures dites superprovisionnelles, ceci pour autant toutefois que la problématique relève bien de sa compétence. L'expérience montre en effet que l'APEA a parfois été sollicitée, voire prise à partie, pour des problèmes touchant des enfants dans le milieu scolaire qui ne nécessitaient pas de mesure de protection relevant de sa compétence.

En l'état, il est difficile de répondre de manière plus précise aux questions posées. Une réflexion devra cependant être menée, en particulier dans le cadre scolaire, où la prévention de drames de type AMOK devrait être mise en place.

Delémont, le 29 novembre 2016

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le chancelier d'Etat


Jean-Christophe Kübler